

Québec, le 8 décembre 1975

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous informer que lors de sa séance inaugurale, ce lundi matin 8 décembre, la Commission mixte belgo-canadienne a créé une Sous-commission belgo-québécoise. La résolution que nous avons adoptée ce matin est jointe à la présente lettre.

En qualité de co-présidents de la Commission mixte, nous vous saurions gré, Monsieur le Ministre, de nous faire connaître les suites que le Gouvernement du Québec entend donner à cette résolution.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

signé: André Bissonnette signé: Charles Kerremans

Le co-président
pour le Canada

Le co-président
pour la Belgique

Monsieur François Cloutier
Ministre des Affaires intergouvernementales
Hôtel du Gouvernement
Québec. "

Le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec y répond par la lettre suivante :

"Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires intergouvernementales
Cabinet du Ministre

Québec, le 8 décembre 1975

Messieurs les Présidents,

J'ai l'honneur de vous faire part de la